

SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU

Au fil du conseil municipal...

Comme tous les seconds mercredis du mois, le conseil municipal de Saint-Victor-de-Cessieu s'est réuni le 18 novembre sous la présidence du maire, Jean-Charles Gallet. Une délibération fera date : comme la majeure partie des communes de la Vallée de l'Hien, des Vallons de la Tour, des Vallons du Guiers et de la Communauté de communes Bourbre / Tisserand, Saint-Victor-de-Cessieu a dit oui à une fusion à l'échelle des Vals du Dauphiné. Le "oui" l'a emporté largement avec 12 voix pour et 4 non (3 bulletins blancs). Par conséquent, la commune adhèrera à l'intercommunalité unique des Vals du Dauphiné d'ici 2017.

En ouverture de séance, le maire avait à nouveau tenu à rendre hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre à Paris en faisant observer une minute de silence. Les autres points à l'ordre du jour portaient sur le projet de procédure de modification simplifiée du PLU, l'aménagement de la Place de Vaux et la préemption d'un terrain Route de Vaux. Les élus ont également examiné la demande du SEDI concernant le transfert de la compétence "mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructure(s) de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables". Les adjoints



ont ensuite fait un point sur les dossiers en cours, avant que le conseil se termine par les questions diverses.